



Poste de Mapa

**Déclarations
de naissance, mariage et décès
des esclaves
1838-1840**

Version provisoire (avril 2020)

Introduction

Seuls les registres duplicata, conservés aux Archives nationales d'outre-mer (fonds déposé Guyane), ont été transcrits. Les registres primata ne semblent pas avoir été conservés.

Archives nationales d'outre-mer
référence Internet : [ark:/61561/wz818bvzwb](https://nla.ark:/61561/wz818bvzwb)

Guyane 56* : Mapa (1838-1840)

Les registres sont vierges et contiennent **0 acte**.

Edition provisoire réalisée d'après le registre Guyane 56*, déposé aux Archives nationales d'outre-mer, par la direction Musées et Patrimoine, Kristen SARGE.

Renseignements : patrimoinesculturels@ctguyane.fr

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du poste de Mapa
pendant l'année 1838**

Le présent registre, contenant dix feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir... du quartier de Mapa, à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1838.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le 9 décembre 1837. Le juge auditeur délégué. P. Mosse.

Vu et vérifié, au parquet, à Cayenne, le 8 février 1839. Le procureur du roi. J. A. Baradat.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du poste de Mapa
pendant l'année 1839**

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Mapa, à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1839.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le 12 décembre 1838. Le juge auditeur délégué. P. Mosse.

**Déclarations
de naissance, mariage et décès des esclaves
du poste de Mapa
pendant l'année 1840**

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de Mapa, à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1840.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le 5 décembre 1840. Le juge auditeur délégué. P. Mosse.



Edition Collectivité Territoriale de Guyane : mai 2020.